



VIDE-GRENIERS des Amis du SSFC

DIMANCHE 11 JUIN 2023

**STADE RENE MASSE
SAINT SEBASTIEN SUR LOIRE**

REGLEMENT DU VIDE-GRENIERS

Le vide-greniers est réservé aux personnes physiques non professionnelles et aux associations loi 1901.
L'accueil des exposants se fera à partir de 6h00 et les emplacements seront attribués au fur et à mesure des arrivées. Le périmètre du vide-greniers est accessible aux véhicules des exposants de 6h00 à 9h00 et à partir de 17h00 (visiteurs 9h00 à 17h00). En dehors de ce créneau horaire la circulation des véhicules est interdite sur le site du vide-greniers. Les Amis du SSFC se dégagent de toute responsabilité, en cas d'accident corporel ou matériel, qui pourrait survenir pendant le vide-greniers.
Les inscriptions seront prises en compte, **à réception du dossier complet : Règlement par chèque (libellé à l'ordre des Amis du SSFC), Bulletin d'inscription, Attestation sur l'honneur et Photocopie recto verso de la pièce d'identité.**
Fin des inscriptions Mardi 6 Juin 2023, en cas de désistement aucun remboursement ne sera effectué après le Mercredi 6 JUIN 2023. En cas d'intempéries, seule l'association organisatrice est compétente pour annuler ou non la manifestation. **En cas d'annulation aucun remboursement ne sera effectué, sauf annulation pour raison sanitaire Covid19.**
Il est interdit de proposer à la vente des objets neufs ou distribués en cadeaux publicitaires, des armes en état de fonctionnement, des produits alimentaires, des fleurs, des plantes et des animaux. Les objets exposés sont la propriété de l'exposant et ils sont sous sa responsabilité. L'organisateur ne pourra être tenu responsable en cas de détérioration, de perte, de vol ou tout autre préjudice.
L'inscription à cette manifestation implique l'acceptation sans réserve de ce règlement.

Renseignements au : 06 29 98 67 34 - 06 30 28 22 93

INSCRIPTION

Je soussigné(e): Nom : Prénom : Né(e) le :
à Département :
Adresse :
CP Ville Tél :
N° pièce d'identité : Délivrée le par
N° immatriculation du véhicule :

Email : @.....

Déclare sur l'honneur : attestation à signer et à joindre

- ne pas être commerçant (e)
- de ne vendre que des objets personnels et usagés (Article l 31062 du Code du commerce).
- de ne pas avoir participé à 2 autres manifestations de même nature au cours de l'année civile (Article R321-9 du Code pénal).
- avoir pris connaissance et accepter sans réserve le règlement ci-dessus.

Fait à le / /

Signature

Vérifiez bien votre dossier avant envoi :

Dossier complet : (Bulletin d'inscription, Chèque, Attestation sur l'honneur, Photocopie pièce d'identité (recto/verso)
A retourner : **Vide-Greniers des Amis du SSFC : 1, Boulevard des Pas Enchantés 44230 St Sébastien/Loire**
Ou à déposer (boîte aux lettres stade René Massé)

15€ pour 1 Emplacement de 5m x 3m

Ci-joint règlement de € pour Emplacement (s).

Siège social : Stade René Massé – 1, boulevard des Pas Enchantés – Saint Sébastien sur Loire – Tél. 06 29 98 67 34